

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 06 DECEMBRE 2023

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à 20h30 à la Salle des fêtes d'Azerailles, sous la présidence de M. Bruno MINUTIELLO, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, M. Laurent KUREK, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Mmes Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, MM. Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérard FRANÇOIS, Bernard GENAY, Mmes Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, MM. Michel BOESCH, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Valérie DIDIER, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mme Alexandra HUGO, MM. Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Mmes Catherine LAURAIN, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSÉ, MM. Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, MM. Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Mme Ludivine GEANT, MM. Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Mmes Dominique ROBERT, Francine GARNIER, MM. Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN, Dominique ALISON.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Didier COLIN, M. Martial BANNEROT (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), Christian GEX (*pouvoir à Mme Yvette COUDRAY*), Christine L'HUILLIER (*pouvoir à Jacques DEWAELE*), MM. Philippe SCHAEFFER (*pouvoir à M Bruno MINUTIELLO*), Michel GRAVIER (*pouvoir à M. Joël DONATIN*), Serge DESCLE (*pouvoir à M. Jacques PISTER*), Mme Adeline COIGNUS, M. Hervé BERTRAND, Mme Claude BAILLY (*pouvoir à M Christian FLAVENOT*), MM. Gérard BARDOT (*pouvoir à M. Michel BOESCH*), Frédéric BREGEARD (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Stéphane DECUGIS (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Virginie GENOT (*pouvoir à Mme Valérie DIDIER*), M. Etienne MAIRE (*pouvoir à M. Thibault VALOIS*), Mme Colette MANSUY (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), M. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Mme Caroline THOMAS (*pouvoir à Mme Joëlle DI SANGRO*), MM. Gérard COINSMANN (*pouvoir à M. François GENAY*), Jean-Marie LARDIN (*remplacé par M. Dominique ALISON*), Ludwig MISCHLER (*pouvoir à M. Gérard RITZ*), Mme Audrey FINANCE.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Thierry BIET, Mme Christelle VIVOT, MM. Jean-Luc DEMANGE, Dominique GEORGE.

RAPPORTEUR : M. Bruno MINUTIELLO

DÉLIBÉRATION N° 2023-238 : HABITAT – Contrat de prestation intégrée avec la SAPL Grand Nancy Habitat pour et l'accompagnement des propriétaires et l'accompagnement technique au suivi-animation de l'OPAH-RU de Baccarat

Il est rappelé à l'Assemblée la délibération n°2023-208 du 26 octobre 2023 relative au lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portant sur le centre-bourg de Baccarat.

Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPCI, lancée pour une durée de 5 ans (de décembre 2023 à décembre 2028), prévoit l'amélioration de 95 logements (11% du parc), dont près de 80 avec le soutien financier de l'Anah. La réalisation de ces objectifs repose sur :

- Une mise en œuvre opérationnelle renforcée par un panel d'outils élargi dans un premier temps incitatifs et, dans un second temps plus coercitif ;
- La recherche d'une diversification des produits-logements par la mobilisation de maîtrises d'ouvrage variées : investisseurs, accédants, marchands de biens, bailleurs sociaux, etc.) ;
- Une exploration, dans le tissu urbain dense, des possibilités de restructuration des immeubles pour les adapter aux besoins des ménages que l'on cherche à attirer et retenir en centre-ville ;
- La promotion de la qualité patrimoniale en s'appuyant sur un partenariat étroit avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP 54).

Les fonds mobilisés pour ce dispositif s'élèvent à environ 2 270 000€. Il est inclus la participation financière de la CCTLB qui s'élève à environ 450 000 € sur la durée du dispositif.

Sur ce dernier point, dans l'objectif de renforcer ses effectifs afin d'assurer en quasi régie la mise en œuvre du dispositif, il est proposé à l'Assemblée de s'adjoindre les compétences de la SAPL Grand Nancy Habitat pour effectuer les missions de diagnostics techniques des logements et de montage des dossiers individuels de subvention auprès de l'Anah. Une mission particulière sera également confiée à la SAPL pour contribuer à la résorption de la vacance et le traitement des 10 immeubles prioritaires qui constitue un axe spécifique de ce dispositif.

Les prestations, dont le détail est présenté dans le projet de contrat annexé, seront réparties selon le prix forfaitaire et des prix unitaires suivants, :

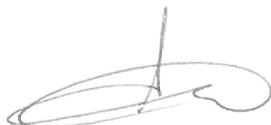
- **Pour la part forfaitaire** dédiée à des missions d'accompagnement technique au suivi-animation de l'OPAH-RU, il est consacré **147 965,40€ TTC** maximum pour les 5 années du dispositif (**soit 29 593,08€ TTC /an**) ;
- **Pour la part unitaire** dédiée à l'accompagnement administratifs, financiers (fiscalité, loyers, charges...), techniques, thermiques et sociaux des propriétaires (occupants, bailleurs et copropriétaires), à l'exclusion de toute mission normalisée de maîtrise d'œuvre, il est consacré **55 200,00€ TTC** maximum pour les 5 années du dispositif.

Le Conseil de Communauté, après avis du bureau, à l'unanimité,

- Approuve le projet de contrat de prestation intégré ci-annexé avec la SAPL Grand Nancy Habitat, pour une mission d'accompagnement technique au suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain de Baccarat et d'accompagnement des propriétaires à compter de la signature de la convention de l'opération ;
- Autorise le Président à signer le présent contrat avec la SAPL Grand Nancy Habitat conformément à la proposition de contrat de prestation intégré ci-annexé ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2023 enveloppe 8684.

Fait et délibéré à Azerailles, le 06 décembre 2023.

Pour expédition conforme,



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2023.12.11 15:17:47 +0100
Ref:20231208_161602_1-1-O
Signature numérique
le Président